

Prévenir et agir sur la santé mentale au travail : comprendre, détecter et intervenir dans un collectif en souffrance

Prévention des RPS - Santé mentale

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère en santé au travail
- IPRP
- ASST

INTERVENANTS

Psychologue clinicien spécialisé en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

3 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- définir et mémoriser les concepts fondamentaux liés à la santé mentale et au travail, tels que souffrance et plaisir au travail, coopération et reconnaissance,
- repérer les signaux de la souffrance psychique dans un collectif de travail,
- mettre en place des actions en faveur de la coopération et de la reconnaissance dans les entreprises.

Programme

JOUR 1 : Comprendre les fondements de la santé mentale au travail

- Définition des notions clés de souffrance et plaisir au travail, de coopération et de reconnaissance au travail
- Identification des signaux d'alerte lors de l'entretien individuel pour identifier les problématiques collectives

JOUR 2 : Les signaux de souffrance psychique dans un collectif de travail

- Analyse des cas cliniques apportés par les participants. Échange avec le groupe autour des situations apportées
- Présentation de "cas d'école"

JOUR 3 : Les leviers d'action face à un collectif en souffrance

- Définition et visée des différents leviers d'action envisageables :
 - médiation
 - espaces de discussion
 - actions collectives en psychotrauma
- Stratégie pour créer un lien avec l'entreprise en fonction de son contexte
- Appui à la mise en place d'actions dans l'entreprise permettant le développement de la coopération et de la reconnaissance

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques en interaction avec les participants
- Etudes de cas et mises en situation

A NOTER : chaque participant préparera, en amont de la formation, une ou deux situations cliniques rencontrées qui permettront la réalisation d'études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat